

NOUVEL HAY MAGAZINE

SANS FRONTIÈRES

Charjoum

The layout consists of several rectangular boxes defined by thin black lines. At the top, there are two large white boxes. Below them is a large central white box containing a vertical column of four small red squares, each with a white 'X' inside. To the left of this central box is a tall, narrow white box. To the right is another tall, narrow white box. Below these is a large white box. At the bottom, there is a wide red horizontal bar containing a white box with the text "Actualité du mouvement Charjoum - 21 juin 2023". Below this red bar are two more white boxes, each containing a single small red square with a white 'X'.

Actualité du mouvement Charjoum - 21 juin 2023

Le 23 juin 2023 à 9h se tient le procès de notre camarade Loris Toufanian au Tribunal judiciaire de Paris.

L'ambassade d'Azerbaïdjan l'accuse d'avoir commis des violences contre son personnel et des dégradations sur son bâtiment lors d'une manifestation en soutien au peuple arménien.

Soyons nombreux et solidaires pour soutenir notre camarade qui devra faire face à la justice française.

À l'heure où l'Etat d'Azerbaïdjan mène une politique de colonisation des terres arméniennes et d'extermination de ses populations, cette procédure judiciaire ne nous intimide pas.

Nous ne resterons jamais silencieux face à cette dictature et nous continuerons à soutenir celles et ceux qui dénoncent les crimes de la dictature azerbaïdjanaise et à nous tenir dans le camp de celles et ceux qui défendent nos terres.

Pour soutenir notre camarade Loris, militant de la cause arménienne poursuivi en justice à la suite d'une plainte de l'Ambassade d'Azerbaïdjan et de son personnel, **nous vous donnons rendez-vous :**

le 23 juin à 9h00 à la Chambre n°30 du tribunal correctionnel Tribunal judiciaire de Paris (Parvis du Tribunal de Paris, 75017)

Charjoum

[Pour
nous
soutenir](#)



Communiqué - L'ambassade d'Azerbaïdjan et sa procédure bâillon à l'encontre de Charjoum

Désistement confirmé par le tribunal judiciaire dans la procédure de l'ambassade d'Azerbaïdjan contre Charjoum. L'état d'Azerbaïdjan voulait nous faire taire et nous intimider pour avoir relevé ses réseaux en France, la justice en a décidé autrement.

Au regard des nombreuses irrégularités de son assignation, l'ambassade d'Azerbaïdjan a été déboutée de l'intégralité de ses demandes et son désistement a été confirmé par le tribunal judiciaire de Nanterre.

[Lire
la
suite](#)



[Faire
un
don](#)

[Voir la version en ligne](#)